

Caudebec

Janvier 2020 - N°63

Chez vous



Bonne année, Bonne santé !



Cadre de vie
**Lutte contre
l'habitat indigne :
un permis de louer**



Seniors
**Vacances
en Bretagne
à prix réduit**




Portrait
**Morgane Partie, une
jeune Caudebécaise
engagée**



Semaine du 6 au 12 janvier

Du 8/01 au 5/02	Cycle de projection de films d'animation pour petits et grands	Médiathèque	15h	Plus d'infos dans votre médiathèque	02 35 74 64 10
Mer. 8/01	 Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Tout public - Gratuit	02 35 74 64 09
Jeu. 9/01	Thé dansant animé par Les Andrews	Espace Bourvil	14h30 - 18h	Tout public - Payant	02 35 74 64 09
Sam. 11/01	Galette des Rois des Seniors	Espace Bourvil	14h15 - 18h	Sur inscription Réservée aux titulaires de la carte loisirs Seniors	02 35 74 64 09
Dim. 12/01	Foire à tout du collège Cousteau	Salle M. David	8h - 17h	Tout public - Gratuit pour les visiteurs	02 35 77 39 99
	Apéritif offert par le comité "Caudebec en fêtes"	Marché	12h	Ouvert à tous	


Semaine du 13 au 19 janvier

Sam. 18/01	Vœux aux habitants et aux corps constitués	Espace Bourvil	11h	Ouvert à tous	02 35 74 64 09
	"Blancs", spectacle 	Médiathèque	11h et 17h30	Plus d'infos page 14	02 35 74 64 10
Dim. 19/01	Thé dansant avec repas de l'Amicale des Retraités	Espace Bourvil	12h	Tout public - Payant	02 35 85 05 83


Semaine du 20 au 26 janvier

Mar. 21/01	Vœux aux sportifs et aux associations	Espace Bourvil	18h	Sur invitation	02 35 74 64 09
------------	---------------------------------------	----------------	-----	----------------	----------------

Semaine du 27 janvier au 2 février

Mer. 29/01	 Histoires de bébés	Médiathèque	10h30	De 3 à 36 mois Entrée gratuite	02 35 74 64 10
Dim. 2/02	Foire à tout du Comité des échanges	Salle M. David	8h - 17h	Tout public - Gratuit pour les visiteurs	06 74 20 28 61

Semaine du 3 au 9 février

Mer. 5/02	Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Tout public - Gratuit	02 35 74 64 09
Jeu. 6/02	Thé dansant animé par Les Branchés	Espace Bourvil	14h30	Tout public - Payant	02 35 74 64 09
Sam. 8/02	Dîner de la Saint-Valentin 	Espace Bourvil	20h30	Plus d'infos page 14	02 35 74 64 09



Sommaire

Agenda

Tous les rendez-vous de janvier



p. 2

Dossier

Bonne année,
Bonne santé !



p. 4/5

Arrêt sur images

Les temps forts de décembre



p. 6/7

Cadre de vie

Lutte contre l'habitat indigne : permis de louer



p. 8

Citoyenneté

Recensement de la population



p. 9

Jeunesse

Inscriptions scolaires



p. 11

Portrait

Morgane Partie, une jeune Caudebécaise engagée



p. 13

Sorties

Nuit de la lecture à la médiathèque



p. 14

En bref

p. 15



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterra
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : Planète Graphique
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

L'accès aux soins constitue une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Même si nous pouvons bénéficier de centres hospitaliers de qualité, à Elbeuf et à Rouen, la Ville se mobilise pour accompagner l'installation de professionnels de santé en ville. La tâche est très difficile, ici comme partout ailleurs, car le métier de médecin généraliste n'attire plus les jeunes étudiants. Malgré tout, avec Gaëlle Lapert, Adjointe, nous n'économisons pas nos efforts pour proposer des initiatives afin d'attirer des professionnels de santé. Les négociations sont en cours avec plusieurs d'entre eux afin qu'ils intègrent la future Maison médicale. Tout au long de l'année, la Ville mène également de nombreuses actions dans ce domaine, information, accompagnement et aide en particulier, pour les plus jeunes et les seniors. Belle et heureuse année 2020 à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches !

*Chaqueusement à vous,
L. Bonnaterra*

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécais	
Police nationale	17	S. Poisson 06 88 96 57 62	
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul 06 24 77 76 16	
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





Bonne année, bonne santé !

Bien être, nutrition, chutes, accidents domestiques... La Ville informe, oriente. Elle organise des ateliers et met en œuvre de nombreuses actions afin de répondre à une préoccupation majeure de chacun d'entre nous, la santé ! Et comme la santé passe aussi par l'activité physique, le sport santé est à l'honneur à Caudebec grâce aux clubs et aux nombreux équipements sportifs.

La santé dès le plus jeune âge

La Halte-garderie et le Relais Assistants Maternels constituent le premier lieu d'information, de prévention et d'accompagnement sur la santé des très jeunes enfants. Des agents spécifiquement formés apportent leurs conseils aux parents et aux assistants maternels sur les risques d'accidents domestiques, l'alimentation et l'hygiène des plus jeunes.

La santé s'invite à l'école !



La santé des enfants et des jeunes constitue une priorité. C'est pourquoi, la Ville en lien avec ses partenaires et prestataires, mène des actions de prévention au sein des établissements scolaires. Les repas servis dans les cantines sont élaborés par une diététicienne. Un laitage est offert deux fois par semaine aux élèves de maternelle. Dans le cadre de l'opération "Un fruit à la récré", un fruit est offert à chaque enfant une fois par semaine. Enfin, depuis quelques jours, un menu végétarien est servi une fois par semaine dans les cantines (voir page 10).

Le sport pour tous

Qu'il s'agisse des accueils de loisirs extrascolaires, des ateliers, ou dans le cadre d'activités proposées par les associations ou la Ville, de nombreuses



possibilités de pratiquer le sport de son choix sont offertes aux Caudebécais. Chaque année, début septembre, le Forum des Sports et des Associations permet de promouvoir les activités sportives proposées. Ce forum donne également l'occasion de rencontrer des professionnels de santé, l'association du Don du sang ou encore les Diabétiques de Normandie. D'autres dispositifs comme "Révélation sport" en lien avec le Stade Sottevillais, le "Judo Tour 76" du RCC Judo ou les "Mini Olympiades" organisées par le RCC Cross-Athlétisme ponctuent l'année de rendez-vous sportifs. Avec Caudebec Rando, la Ville propose également une activité de plein air et d'exercice physique, chaque mardi, ouverte à tous.

Renseignements et inscriptions :
Mairie, 02 32 96 02 02

Une aide à la mutuelle

Avec "Ma commune, ma santé", en partenariat avec l'association Actiom, la Ville et le CCAS proposent des solutions de mutuelles santé négociées aux tarifs les plus avantageux. Des permanences d'informations se tiennent régulièrement en mairie.

Pour les Seniors



Au sein de la résidence autonomie "Maurice Ladam", des actions de prévention sont menées par le CCAS. En lien avec le Conseil des Sages, des ateliers mémoire sont proposés aux résidents. Des ateliers d'activités physiques sont également proposés ainsi que des activités manuelles pour prévenir la perte d'autonomie. Avec le Clic-Reper'Âge, la Ville propose également des actions de prévention dans le cadre de la semaine bleue, entre autres. Début décembre, une journée de sensibilisation et de prévention autour des problèmes de vue et d'audition liés à l'âge était proposée aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les seniors ont ainsi pu bénéficier d'un dépistage visuel et auditif gratuit et sans rendez-vous.

Des actions de sensibilisation santé et handicap

Afin de sensibiliser des habitants aux questions de santé et de handicap, la Ville participe à Octobre Rose pour la prévention du cancer du sein ainsi qu'à la Journée mondiale de l'autisme en avril.

L'accompagnement des professionnels de santé

La Ville intervient également pour faciliter l'installation des professionnels de santé. Un cabinet de kinésithérapeutes a ainsi pu ouvrir sur la zone du Clos Allard. Une ostéopathe a ouvert son cabinet rue Sadi Carnot. En initiant la Maison Médicale et en proposant des locaux en location, la Ville souhaite faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Bientôt une Maison médicale

Le chantier de construction de la Maison médicale, en cœur de ville, avance à bon train. Portée par un opérateur privé, Lance Immobilier, elle accueillera des professions médicales ainsi que des logements. Les deux cases commerciales



du rez-de-chaussée seront occupées par un laboratoire d'analyses médicales et une pharmacie. Concernant les logements, il en reste quelques-uns disponibles sur les 16 en construction. Afin de faciliter l'installation de nouveaux professionnels, la Ville a fait l'acquisition de deux espaces situés au 1^{er} étage pour les proposer à la location. La Ville percevra ainsi les loyers dans un premier temps et leur proposera l'achat au moment souhaité. Cette facilité offerte aux professionnels de santé a suscité un grand intérêt car déjà plusieurs d'entre eux sont en discussions très avancées pour s'y installer.

*Renseignements : Lance Immo, 02 35 20 82 76
Mairie, 02 32 96 02 02*

La présence médicale à Caudebec

Cabinets infirmiers

- Caudebec infirmières SCM, rue de la République.
- Raphaële Lude et Karina Touzé, rue de la République.

Kinésithérapeutes

- Philippe Haquet, Hervé Niel, Théophile Drouet, Chemin de l'exploitation.

Laboratoires

- Synlab, Rue Emile Zola.
- Laboratoire d'Uggate, rue de la République.

Médecins

- Docteur Patrick Alliot, rue Lesage Maille.
- Docteurs Thierry Breton et Philippe Cherfils, rue J. Hasek.

Pharmacies

- Pharmacie Pattyn et Pharmacie Le Mortier d'Or, rue de la République.

Ostéopathe

- Juliette Rozé - rue Sadi Carnot.



Spectacle "À la belle étoile"

Le 23 novembre, la médiathèque recevait la Compagnie Spark pour son spectacle "À la belle étoile", inspiré de l'ouvrage *Sans papiers* d'Agnès de Lestrade. Cette animation qui a rassemblé un public nombreux était proposée en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie.

Lancement des illuminations de Noël

Le 2 décembre, le Maire et plusieurs élus étaient réunis pour donner le top départ des illuminations de Noël, qui auront égayées les rues de la Ville pendant 4 semaines.



Spectacle de Noël pour les scolaires

Les 2 et 3 décembre, la Ville a offert aux 943 écoliers de maternelle et primaire un spectacle de Noël. Le conte théâtral autour de la légende de l'île d'Or et du pirate Barbe Noire a captivé petits et grands accueillis à l'espace Bourvil.



Prix Georges Lejeune

Le 24 novembre, de nombreux coureurs de tout âge et de toute catégorie ont participé au Prix Georges Lejeune organisé par le RCC Cross-Athlétisme.



Réunion des commerçants

Le 3 décembre, les commerçants caudebécals étaient invités en Mairie pour une réunion de travail avec Les Vitrines du Pays d'Elbeuf. Au programme de ce temps d'échange, la préparation des fêtes de fin d'année et les projets à venir.



Atelier récup' à la médiathèque

Le 4 décembre, un atelier autour de livres à recycler, animé par les médiathécaires, était proposé dans le cadre du Festival Graine de public.



Téléthon Boucle de Seine

Les 6, 7 et 8 décembre, près de 75 000 € ont été récoltés à l'occasion du Téléthon. Merci à tous les généreux donateurs et aux nombreux bénévoles qui, cette année encore, ont multiplié les efforts pour collecter des fonds.



Plantation de l'Arbre de la laïcité

Le 9 décembre, une cérémonie symbolique, organisée chaque année dans une commune du territoire elbeuvien, a réuni les représentants des cultes et des associations laïques, ainsi que des élèves de l'école St-Exupéry devant laquelle a été planté l'arbre.



Distribution des colis de Noël

Le 10 décembre, près de 1350 colis garnis ont été offerts par la Ville aux seniors caudebécais et distribués par les élus et les Sages.



Accueil des stagiaires

Le 10 décembre, une vingtaine d'élèves, en stage dans les services de la Ville, était accueillie en Mairie autour d'un petit-déjeuner. Ce moment convivial a été l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec eux.



Belle performance pour le RCC Gym

Les 14 et 15 décembre, les gymnastes caudebécaises ont raflé de nombreux podiums lors des championnats régionaux de gymnastique rythmique. Elles se sont ainsi qualifiées pour les championnats de France. Bravo à elles !



Sortie au Marché de Noël de Provins

Le 14 décembre, la sortie organisée par le Conseil des Sages et le service Culturel a ravi les participants, heureux de découvrir le célèbre marché de Noël médiéval de Provins.



Repas de Noël à la résidence Ladam

Le 20 décembre, les résidents de la Résidence Autonomie Maurice Ladam étaient rassemblés autour d'un déjeuner festif préparé par les agents du CCAS.



Goûter de Noël solidaire

Le 18 décembre à l'espace Bourvil, près de 380 enfants étaient invités au spectacle "Sur les traces du père Noël" suivi d'un goûter. L'après-midi s'est poursuivi par une distribution de cadeaux par le Père Noël.



Goûter de Noël à la halte-garderie

Le 20 décembre, les enfants et leurs parents étaient invités à venir partager un goûter pour célébrer, en chanson, les fêtes de fin d'année.

Retrouvez nos albums photos et vidéos sur
www.caudebecselbeuf.fr

facebook

www.facebook.com/caudebecselbeuf

flickr

www.flickr.com

YouTube

www.youtube.com



Lutte contre l'habitat indigne : un permis de louer

La Ville qui est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et contre les "marchands de sommeil", va se doter d'un nouvel outil : le permis de louer.



Ce dispositif permettra de contrôler l'état d'un logement destiné à la location. Comme le permet désormais la Loi, les communes peuvent mettre en place une autorisation préalable de mise en location. Ainsi, sur des secteurs de la ville qui seront définis, les

propriétaires bailleurs devront disposer de ce permis de louer lors d'une nouvelle mise en location. Cette démarche permettra de déclencher une inspection du logement par un agent municipal assermenté et de vérifier les diagnostics techniques complets. Cette autorisation sera obligatoire pour percevoir les aides au logement du locataire. La Ville tient à ce que cette démarche constitue une simple formalité pour les propriétaires qui respectent les normes mais elle est déterminée à empêcher la location de logements qui ne respecteraient pas les critères et mettraient en danger les locataires.

La Ville mobilisée contre les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages d'ordures occasionnent des nuisances aussi bien visuelles et environnementales que pour la sécurité des passants. Nous voulons tous vivre dans une ville propre ; il faut donc que chacun adopte les bonnes pratiques pour faire récupérer ses encombrants par les services dédiés de la Métropole. Malheureusement, de nombreux détritiques et encombrants sont déposés chaque jour devant la déchetterie. Ces dépôts sauvages mobilisent quotidiennement les services municipaux et de la Métropole. Afin de faire cesser cette situation, le Maire de Caudebec, Laurent Bonnaterre, a demandé au Président de la Métropole le déploiement de caméras de vidéoprotection qui permettraient à la police municipale de verbaliser les usagers indéliques. **Pour rappel, la contravention peut être de 1 500 € à 3 000 € en cas de dépôt sauvage depuis un véhicule.**



Pratique : Un service de ramassage des encombrants à domicile est proposé par la Métropole à celles et ceux qui ne peuvent se déplacer en déchetterie. La collecte s'effectue sur rendez-vous. Il est à fixer par téléphone au 0800 021 021.

Budget 2020

La majorité municipale poursuit son travail de redressement des finances communales. Avec le budget 2020, elle maintiendra la qualité du service public **sans augmenter les impôts** pour la 6^{ème} année du mandat et 11^{ème} année consécutive.

Plus de 15 millions d'euros consacrés aux services rendus aux habitants, dont près de 11,4 millions d'euros pour le fonctionnement et 3,8 millions d'euros pour l'investissement. Il permettra de maintenir un fort niveau de services sur les priorités municipales que sont la jeunesse et l'éducation, la redynamisation du centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté. Sans alourdir la pression fiscale, ce budget visera une fois encore à rétablir la capacité d'investissement.

La suppression progressive de la taxe d'habitation, concernera cette année plus de 4000 foyers, soit 89 % des foyers caudebécais, et 100 % en 2021. Cette suppression sera entièrement compensée par l'Etat. La dotation de l'Etat connaîtra même une légère augmentation avec près de 2 211 000 euros. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de réaliser les investissements qui contribuent au dynamisme de la Ville. Par exemple, la réhabilitation des Tissages, le réaménagement de la Mare aux Bœufs, les travaux de la salle Bourvil et de la place Suchetet, l'achat d'une parcelle pour la construction des locaux des services techniques sur la zone du Clos Allard, la participation à la construction d'un Skate Park à la Cerisaie avec la Ville d'Elbeuf.



Recensement de la population

Le recensement fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques et apporte des informations sur les logements. A Caudebec-lès-Elbeuf, trois agents (*photos ci-contre*) se déplaceront dans plus de 400 logements, correspondant à 8 % de la population. **Cette opération aura lieu du 16 janvier au 22 février.**

Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Il sera également possible de répondre sur internet. Toutes les réponses sont

confidentielles. **Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.**

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Emmanuelle Leprince, Laurianne Olivier et Rudy Tassilly, agents recenseurs

Elections municipales, le 15 mars votez !

Pour voter aux prochaines élections municipales, qui auront lieu le 15 mars 2020, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales.



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement à 16 ans dans la commune. En dehors de cette situation, notamment si vous venez d'arriver dans la commune, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. **Il suffit de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent, avant le 7 février 2020.**

Si vous avez déménagé, en restant à Caudebec, vous pouvez faire parvenir un justificatif de domicile au service "accueil et citoyenneté" de la mairie accompagné du formulaire disponible sur www.service-public.fr. Toutes ces démarches peuvent s'effectuer entièrement en ligne sur www.service-public.fr.

Renseignements : 02 32 96 02 02

Pas reçu votre carte d'électeur ? Vous pourrez voter !

Sauf si vous êtes nouvellement inscrit, c'est la carte d'électeur que vous avez reçue en mai 2019 que vous devrez présenter. Si vous avez déménagé (même au sein de la commune) et que vous n'avez pas signalé ce changement, **vous n'avez pas pu recevoir votre carte. Dans ce cas, pas d'inquiétude, il vous sera tout de même possible de voter.** Vous pourrez obtenir votre carte électorale au bureau de vote avec votre pièce d'identité. Vous pourrez également apporter un justificatif de votre nouveau domicile afin que votre carte d'électeur soit modifiée. Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections, vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur www.service-public.fr

Commerçants, professionnels, et si vous votiez à Caudebec ?

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2020. Les conditions d'inscription sont désormais élargies. Peuvent notamment voter à Caudebec, les personnes qui payent la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la cotisation foncière des entreprises dans la commune, pour la deuxième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription. Même chose pour les gérants et associés majoritaires ou uniques, pour la deuxième année consécutive, d'une société qui s'acquitte de l'une de ces taxes à la commune depuis au moins deux ans. **Il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février en mairie ou sur www.service-public.fr**

Inscriptions scolaires

Inscriptions à l'école maternelle

La première inscription de votre enfant se fait en deux étapes. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre au service éducation **entre le 20 janvier et le 14 février 2020**. Une fois cette démarche effectuée, et le dossier complété, un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec la direction de l'école et de finaliser l'inscription.

Inscriptions à l'école élémentaire

L'inscription est automatique si votre enfant était déjà scolarisé à Caudebec-lès-Elbeuf cette année. L'école d'affectation vous sera communiquée par courrier début avril 2020. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de



l'école pour finaliser l'inscription. **Si vous êtes nouveau Caudebécais, la procédure est la même que pour l'inscription en maternelle.**

Renseignements : Service éducation au 02 32 96 02 04 ou sur place au 333 rue Sadi Carnot

Des menus végétariens à la cantine



La Ville proposait déjà un menu végétarien une fois par mois dans les cantines. Elle en sert désormais **un chaque semaine**. Il s'agit d'une mesure prévue par la loi EGalim qui vise à faire évoluer les pratiques alimentaires de nos

enfants et de promouvoir les protéines végétales, sans pour autant supprimer les œufs et les produits laitiers. La société Isidore qui prépare les repas des enfants proposait déjà des produits bio, dont le pain bio produit par des boulangers de la Ville, un repas végétarien par mois ainsi qu'un repas à 4 composantes au lieu de 5 dans le cadre du dispositif "manger mieux". L'établissement des menus scolaires, végétariens ou non, obéit à des règles très strictes, qui déterminent notamment la quantité de calcium, de fer, ou de protéines que chaque repas doit apporter, en fonction de l'âge des enfants. Ils sont conçus par une diététicienne pour que les besoins journaliers des enfants soient couverts.

Pratique : retrouver les menus des cantines sur www.caudebecleselbeuf.fr

LANIMEA prépare sa deuxième rentrée

Ecole installée depuis 2019 à Caudebec-lès-Elbeuf, LANIMEA forme au dessin et à l'animation en 3 ans. Portée par une équipe de pédagogues et de professionnels en activité et reconnus dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, diplômés des grandes écoles comme les Gobelins, Ensad, Esma... elle fournit une base solide en dessin indispensable à la pratique professionnelle dans les industries audiovisuelles et numériques. **Les inscriptions pour l'année 2020/2021 sont ouvertes sur le site www.lanimea.com. Les dossiers sont à retourner avant le 26 avril.**



LANIMEA organise **2 journées portes ouvertes les samedis 1^{er} février et 21 mars 2020**, au Greta Vallée de Seine, site Octroi, 21 rue Gosselin à Caudebec-lès-Elbeuf.

*Tout public - Entrée libre
Plus d'infos : 06 49 37 60 57*

Bientôt les vacances

La Ville accueille les enfants de 3 à 13 ans, à Louise Michel et à Corto Maltese pendant les vacances scolaires. Pour inscrire vos enfants pour les vacances d'Hiver (du 17 au 28 février), **les inscriptions sont ouvertes auprès du service jeunesse du lundi 20 janvier au vendredi 7 février.**



L'espace Clin d'Oeil accueille les jeunes âgés de 14 à 17 ans du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30, en accès libre.

*Renseignements au service jeunesse :
02 32 96 02 04 et sur
www.caudebecleselbeuf.fr*

Morgane Partie

Une jeune Caudebécaise engagée

Créé par la Région Normandie, le Conseil Régional des Jeunes est une nouvelle instance consultative qui a tenu sa première réunion en décembre. Parmi la trentaine de représentants, Morgane Partie, une jeune Caudebécaise siègera bénévolement pendant deux ans. Rencontre.

A 22 ans, Morgane aime faire avancer les choses. Elle s'intéresse à l'action collective. Alors lorsqu'elle découvre sur les réseaux sociaux que la Région Normandie recherche des jeunes de 15 à 25 ans pour constituer le premier Conseil Régional des Jeunes, elle n'hésite pas une seconde.

Des élus des 5 départements normands

Sur les 200 candidats issus de tout le territoire régional de Cherbourg à Bernay en passant par Avranches et Dieppe, Morgane est retenue. En décembre dernier, elle faisait ses premiers pas à l'hôtel de Région, l'Abbaye aux Dames à Caen pour une première réunion avec Hervé Morin, le Président. Une première prise de contact avec la collectivité mais aussi avec les autres membres du Conseil. Alors que les travaux du nouveau conseil débutent en janvier, Morgane est déjà remplie d'optimisme. *"On n'a que deux ans mais on a beaucoup de volonté !"*

Réflexion sur la formation et l'insertion

Après un premier week-end "d'intégration", organisé dans le Calvados, les jeunes commenceront à travailler sur les grands axes qu'ils se sont assignés. Pour Morgane, ce sera la formation et l'insertion. La jeune étudiante en marketing-communication en alternance regrette le décalage entre le nombre important de dispositifs qui existent dans ce domaine et la connaissance qu'en ont les jeunes. *"Il y a aussi beaucoup à faire dans le domaine de l'insertion professionnelle. Pourquoi pas avec des clubs d'affaires spécifiques". "La Région nous a donné carte blanche sur le choix de nos actions et, bien sûr, sur les propositions que nous présenterons en juin 2020"*.

"On n'a que deux ans mais on a beaucoup de volonté"



Concertation et consultations

En attendant, Morgane met à profit les vacances de fin d'année pour se préparer. En décembre, elle était reçue par le Maire, Laurent Bonnaterre, qui l'a félicitée pour son engagement et avec lequel elle a prévu des temps d'échanges avec les jeunes de la Ville, au sein de la structure Clin d'Œil, notamment. Quelques jours après, elle poursuivait avec une conférence de presse pour expliquer sa démarche. Et dès janvier, la nouvelle assemblée se retrouvera une fois par mois, le samedi à Caen ou à Rouen pour avancer ensemble sur leurs réflexions.

Vous pouvez contacter Morgane Partie par mail à morganep1530@gmail.com





Groupe socialiste et rassemblement

Budget 2020 : des choix maîtrisés et responsables pour l'attractivité de notre Ville

Le budget 2020 met en lumière des choix maîtrisés, rationalisés et responsables. Ils permettent, une nouvelle fois, de **ne pas augmenter les impôts**, et de réaffirmer les priorités de notre projet de mandat : l'éducation et la jeunesse, l'environnement et le cadre de vie, la propreté urbaine, la sécurité et la tranquillité publique. Une stratégie financière qui s'inscrit une nouvelle fois dans une volonté de maintenir et de renforcer **une offre élevée de service public**, et mettant en œuvre une politique d'investissement très volontariste, dont certains projets verront le jour ou se poursuivront : construction de la maison médicale, développement de l'îlot Jules Ferry, réhabilitation des Tissages, travaux à la Mare aux bœufs. **La Ville se transforme quotidiennement**, développant de nombreux atouts afin de renforcer son attractivité et d'améliorer le bien être de ses habitants. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2020. Qu'elle soit synonyme pour toutes et pour tous de réussite, de cohésion et de fraternité. Qu'elle soit celle également du vivre ensemble, en idéal tourné vers un avenir constructif et confiant. Nous restons disponibles et à votre écoute.

Vos élus : J. Beaudouin, L. Bonnaterre, A. Chehami, K. Cousin, F. Dacosta, S. Diebold, C. Foliot, E. Foreau, I. Fourcade, J. Guezouli, B. Hazet, P. Huré, J.-P. Kerro, F. Kurz-Schneider, G. Lapert, E. Lecointe, F. Lefebvre, P. Le Noë, D. Letilly, H. Pimenta, D. Roger

Groupe Nous, Caudebécais

Bonjour à tous,

La commune et la Métropole vont mettre en place prochainement le « permis de louer ». Face à l'augmentation du nombre de logements insalubres et de propriétaires peu scrupuleux qui louent des habitats indignes à des populations qui peuvent être en grande difficulté, il existe depuis quelques années un moyen d'y remédier partiellement. Pour louer un bien dans un périmètre d'implantation donné, un propriétaire doit effectuer une « demande d'autorisation préalable de mise en location » de son logement. Elle est délivrée par la mairie et atteste que le logement est décent, ne présente pas de risques sanitaires ou de sécurité pour ses occupants. Le bailleur qui manquerait à cette obligation risque une amende de 5000 euros. Malgré une volonté de contraindre les « marchands de sommeil » à se mettre en conformité avec la loi, le problème qui se pose encore est celui des moyens. En effet, les collectivités auront-elles la possibilité matérielle et humaine d'effectuer les contrôles « sur le terrain » de tous les logements concernés par cette loi ? Or, en l'absence de contrôle réel, ce « permis de louer » ne garantit en rien la décence d'un logement. Une loi encore plus contraignante ne serait-elle pas à envisager ? A suivre... Très bonne année à tous, Estelle Guesrée et Patricia Périca

Groupe communiste

Bonne Année 2020

C'est le terme habituel en début d'année mais nous savons tous que notre avenir ne pourra dépendre que de notre volonté de le construire et surtout de défendre les acquis obtenus par nos pères. A l'heure où nous écrivons des millions de salariés du public et du privé, des retraités, des chômeurs, des étudiants se battent pour défendre l'avenir de nos retraites et l'ensemble de nos grands acquis comme la Sécurité Sociale. Nous savons bien que nos « dirigeants » mentent quand ils disent que le projet retraite est une avancée sociale. C'est une régression pour TOUS. Il suffirait pour équilibrer les caisses de faire respecter déjà l'égalité salaire homme-femme. Ce mouvement permet aussi de voir que l'on peut construire un avenir gilet-jaune, gilet-rouge. Face aux violences de certains policiers, une seule décision a été prise : Interdire de filmer quand un manifestant se fait tabasser. Il est faux de dire que l'on doit se concentrer sur la ville en espérant que ce qui se passe en France ne nous concerne pas. C'est une année d'élections municipales. Avec quelles listes ? Nous avons une pensée pour nos collègues démissionnaires en cours de mandat pour lesquels il était si facile de dire qu'il n'y avait pas de problème ici et qu'ils étaient responsables de leur démission. A Leroux -Y. Scornet



Des vacances à prix réduit pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise, du 20 au 27 juin 2020, une semaine de vacances à Camaret-sur-Mer dans le Finistère, en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).



Ce voyage, destiné aux personnes de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle, est proposé au tarif de 345 € pour les personnes non imposables et de 505 € pour les personnes imposables. Le prix du séjour comprend : le transport en autocar, l'hébergement en gîte tout confort, la pension complète, les visites

mentionnées dans le programme (voir ci-dessous), les soirées animées, les frais de dossier et la taxe de séjour. **Les inscriptions se tiendront du 6 janvier au 28 février 2020 (se munir du dernier avis d'imposition et d'un justificatif de versement de retraite).** Les Caudebécais non-imposables sont prioritaires pour s'inscrire à ce voyage. Les Caudebécais imposables et les extérieurs seront inscrits sur une liste d'attente et leur participation ne sera validée qu'à partir du 1^{er} mars en fonction des places restantes.

Programme du séjour : découverte de Camaret avec visite de la Tour Vauban, visite d'une biscuiterie et sortie en voilier, la Pointe de Pen Hir, Brest, le Musée des vieux métiers à Argol, les pointes de la Presqu'île (pointe des Espagnols et le Cap de la Chèvre)...

Renseignements complémentaires et inscriptions au CCAS de la Ville, 129 rue Sadi Carnot : 02 32 96 05 80

Commerce

Commandez en ligne chez votre primeur



Les commerçants caudebécais innovent ! Les Saveurs du Fruit, une boutique chaleureuse et conviviale propose une large gamme de fruits et légumes. Monsieur Ighrassin et ses frères proposent des produits frais et de saison et une gamme de produits d'épicerie. Pour ceux qui le souhaitent, le commerce propose désormais d'acheter en ligne, sur internet, ses fruits et légumes. Puis, à l'heure choisie, il suffira ensuite de passer récupérer la commande à la boutique de la rue de la République.

Renseignements : <https://www.ollca.com/rouen/boutiques/les-saveurs-du-fruit>

Nouveaux commerces

Depuis début décembre, Christine et Marilyn vous accueillent au 193 rue de la République dans leur boutique "MVA conseil décoration art floral". Elles vous proposent de composer des décorations uniques et artisanales pour tous vos événements : mariages,

anniversaires, baptêmes... *Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h.*

Fin 2019, La Marbrerie de l'éternité s'est installée au 23 rue Guibert (croisement rue de la République). Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. 06 33 10 68 98 / 09 71 41 17 74





Nuit de la lecture à la Médiathèque

Samedi 18 janvier, dans le cadre de la 4^{ème} édition de la Nuit de la Lecture, la Médiathèque vous propose 2 représentations de "Blancs", le spectacle clownesque et musical de la C^{ie} Les Galettes de Riz / Safran Collectif.



Deux clowns tout blancs s'amuse avec les matières et les sons... Qu'est-ce qui les surprend, les fait rire, les attire ? Ben, la neige, le sucre, le sel, la lune, la mousse à raser, les pâquerettes, les yaourts... Ils rêvent que tout soit plus blanc que blanc. L'un est musicien, l'autre danseuse, ils s'accordent mais sont dissonants avec le monde. Ils aiment leur univers, symbole de propreté et de pureté, ils s'y sentent bien. Tout ce qui est blanc les attire, les rassure. Mais... ils ont un nez rouge !

Séance à 11h pour les 0-4 ans (25 min)
Séance à 17h30 pour tout public (50 min)

Entrée gratuite - Renseignements et réservations à la Médiathèque : 02 35 74 64 10

Histoires de bébés

Mercredi 25 janvier à 10h30, la Médiathèque vous propose une séance pour bébés lecteurs dans le cadre de l'heure du conte, par Dominique Hostache et Catherine Pigeon, conteuses d'Animation Lecture Plaisir.

De 6 à 36 mois - Entrée gratuite
Renseignements au 02 35 74 64 10



Thés dansants et Après-midi jeux

LES THÉS DANSANTS

Jeudis 14h30 (si repas 12h)

9 janvier : Les Andrews ● 6 février : Les Branchés ● 12 mars : Claude Robert ● 9 avril : Les Andrews ● 7 mai : avec repas, Claude Robert ● 8 octobre : Les Branchés ● 12 novembre : avec repas, Claude Robert ● 3 décembre : Les Andrews.



Tarifs : Plein : 10€ / Reg'Arts : 8,50 €. Tarif réduit pour les Caudebécais : 4 €. Ce tarif comprend l'entrée, 1 consommation et 1 goûter. Tarifs des thés dansants avec repas : Plein : 30 € / Reg'Arts : 25 €.

LES APRÈS-MIDI JEUX - Mercredis 14h - 17h



8 janvier ● 5 février ● 11 mars ● 8 avril ● 6 mai ● 3 juin ● 1^{er} juillet ● 2 septembre ● 7 octobre ● 4 novembre ● 2 décembre.

Tout public - Entrée gratuite.

Renseignements et réservations à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Dîner de la Saint-Valentin



Samedi 8 février, à 20h30, l'espace Bourvil donne rendez-vous aux amoureux pour le dîner de la Saint-Valentin. Claude Robert en formule trio vous entraînera sur la piste, lors d'une animation dansante avec DJ sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Une très belle soirée en perspective dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plein tarif : 46 € - Réduit et Reg'Arts : 37,50 €
Réservez dès maintenant vos places à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09



Sortez à prix réduit avec la carte Reg'Arts



Spectacles, concerts, théâtre, salons, expositions, festivals, conférences... l'année 2020 s'annonce encore riche en événements sur le territoire elbeuvien. Retrouvez toute la programmation culturelle dans la nouvelle plaquette Reg'Arts et pour bénéficier de ces animations à tarifs réduits, adhérez à la carte Reg'Arts, en vente à l'espace Bourvil (14 € plein tarif et 8 € tarif réduit).

Retrouvez toute la programmation culturelle dans la nouvelle plaquette Reg'Arts et pour bénéficier de ces animations à tarifs réduits, adhérez à la carte Reg'Arts, en vente à l'espace Bourvil (14 € plein tarif et 8 € tarif réduit).

Nécrologie

Daniel Lude

Nous avons appris la disparition de Daniel Lude, survenue le 4 décembre 2019 à Laringes (74) dans sa 82^{ème} année. Après quelques années passées à l'usine Rhône-Poulenc, Daniel avait passé 6 ans au comité des fêtes à partir de 1979. Il était ensuite entré dans les services municipaux comme directeur des centres de loisirs et des colonies de vacances (des centaines de familles se souviennent de lui pour son sens de l'accueil, sa rigueur et son dynamisme) et gestionnaire de plusieurs budgets. Il avait pris la responsabilité de la Culture au sein des services municipaux en 1990. C'est lui qui avait piloté et suivi les débuts de la salle Bourvil, inaugurée la même année. Il y fera venir de très nombreux artistes et chanteurs avant de prendre sa retraite en 1997. Laurent Bonnaterre, Maire et la Municipalité de Caudebec-lès-Elbeuf adressent leurs très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Collectes 2020 des déchets



Le ramassage des déchets est assuré par la Métropole Rouen Normandie. **La collecte des arbres de Noël en porte à porte se tiendra le jeudi 16 janvier.** Pour bénéficier de ce service, il suffit de déposer votre sapin, la veille au soir, sur le trottoir sans aucun artifice ni support (flocage, guirlande, sac à sapin, pied en bois...). Cette collecte permettra de valoriser votre sapin en compost. Tout au long de l'année, vous avez aussi la possibilité de porter directement vos déchets verts à la déchetterie de Caudebec-lès-Elbeuf, zone d'activité du Clos Allard, ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30.

Par ailleurs, le **calendrier des collectes 2020** a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. N'hésitez pas à le conserver et à vous y reporter pour toute question pratique, notamment lors des semaines avec un jour férié.



Renseignements : Métropole Rouen Normandie au 0 800 021 021
Service et appel gratuits

Etat civil - Novembre

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

12/11 Kélya CAPPON ● 23/11 Lilyo NOUVEL ● 24/11 Théa CONTAL

Ils nous ont quittés

02/11 Josiane LAINÉ ● 03/11 Otto HOLZ ● 04/11 Renée AUFFRET ● 05/11 Philippe GUILBERT ● 10/11 Michel MERCIER ● 11/11 Mokrane HARICHE ● 14/11 Roger RUELLE ● 15/11 Joël PELLETIER ● 17/11 Michel OUINE ● 18/11 Denise LEMARIÉ ● 19/11 Julien BOINET ● 22/11 Roland DUROSAU ● 24/11 Claudine BONATI ● 24/11 Jacqueline CARUELLE ● 28/11 Jacques GUILLOT

LE CHIFFRE DU MOIS

70 912 : C'est le nombre de visites sur le site internet de la Ville en 2019. Vous pouvez retrouver sur www.caudebecleselbeuf.fr, toutes les informations pratiques ainsi que l'actualité de la Ville.

2507
emplois

13 hectares
d'espaces
naturels

7500
fleurs plantées
chaque année

10400
habitants

7
équipements
SPORTIFS

Bonne
Année

2020

22

engagements
pour
le climat



7 6 0
places de
stationnement
GRATUITES
en centre-ville

297
entreprises

9 classes
nouvelles en 5 ans

17 caméras
de vidéo-
protection

Plus de **80**
COMMERCES

3237 fans
Facebook

Laurent Bonnaterre, Maire, et la Municipalité
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux aux habitants

Samedi 18 janvier à 11h,
à l'espace Bourvil, Place Suchetet

Vos enfants pourront être accueillis dans un espace dédié

 **Caudebec**
lès-Elbeuf